

Mon mag' du renouvellement urbain

nos quartiers en mouvement

#03 2^e SEMESTRE 2025

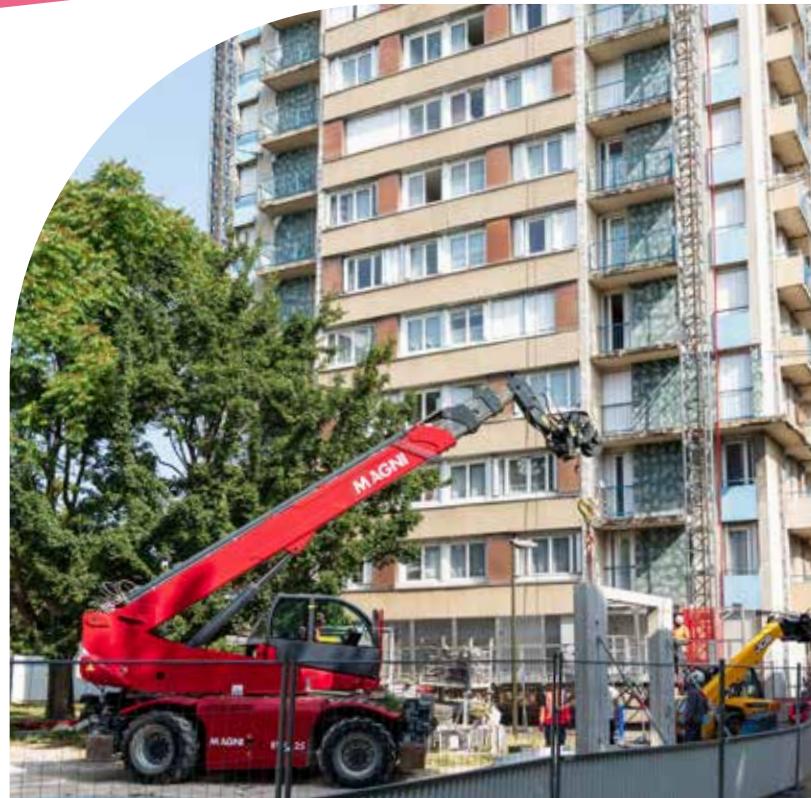
Paul-Hochart, Lallier
Lebon-Lamartine
Les Lozaits

Villejuif - L'Haÿ-les-Roses



Agir pour et avec vous

*Paul-Hochart, Lallier
Lebon-Lamartine
Les Lozaits*



Des quartiers en mutation

Les quartiers en renouvellement urbain de Paul Hochart, Lallier et Lebon-Lamartine, font face à un enjeu de préservation d'une vie de quartier tout en portant l'objectif d'une meilleure ouverture à leur environnement urbain proche.

Des opérations de réhabilitation et de résidentialisation des bâtiments et des espaces extérieurs permettent une meilleure lisibilité entre les différents lieux publics. Elles offrent une diversité d'usage et sont accessibles à tous.

— **Paul Hochart, quartier d'entrée de ville de L'Haÿ-les-Roses**, est un signal urbain fort et dynamique, avec la présence de commerces et d'équipements. Ce quartier préserve des cœurs d'îlot intimes, s'articulant autour du chemin piétonnier de la Coulée verte départementale Bièvre-Lilas.



→ **De l'autre côté de la Coulée verte, le quartier Lebon-Lamartine, à Villejuif, prévoit un espace vert généreux, accessible à tous, en confortant la qualité résidentielle du quartier. Celle-ci s'appuie sur des équipements de proximité et des services au bénéfice immédiat des habitants, directement au pied des tours.**

→ **Le quartier Lallier à L'Haÿ-les-Roses** est en mutation avec l'arrivée de la nouvelle gare de la ligne 14 du métro. L'objectif est de créer des

espaces publics de qualité et adaptés aux besoins des habitants actuels et futurs, ainsi qu'aux autres usagers.

→ **Quant au quartier des Lozais à Villejuif**, une réhabilitation de la tour Mermoz va commencer et des requalifications d'espaces publics ont été réalisées. Sur les Lozais sud, une étude urbaine est en cours d'approfondissement pour proposer des scénarios sur le devenir du quartier. ●

Photo page 2 : Lebon-Lamartine Villejuif
photo haut page 3 : Lozais Villejuif
photo bas page 3 : Paul Hochart L'Haÿ-les-Roses
© Sylvain Lefevre.

VUE d'ensemble

Coulée verte départementale

La Coulée verte départementale Bièvre-Lilas traverse les quartiers Lebon-Lamartine et Paul Hochart et permet de les relier aux parcs départementaux des Lilas à Vitry-sur-Seine et des Hautes-Bruyères à Villejuif.

De nouveaux aménagements sont prévus dans le cadre du projet de renouvellement urbain :

—> **Le Chemin des Bouteilles** situé à L'Haÿ-les-Roses, qui part de l'entrée de ville sur la D7, rejoint un square puis le groupe scolaire Geneviève de Gaulle-Anthonioz et le gymnase.

—> **Le parvis devant l'école Robert-Lebon à Villejuif** a bénéficié d'une requalification pendant l'été 2025 avec des aménagements paysagers.

—> **À l'Ouest, autour du dénivelé en forme de butte**, une partie du parcours sportif sera installée fin 2025 et le mur du souvenir sera conservé.

—> **À l'Est, jusqu'à la D7**, les bases vie des chantiers du quartier Lebon-Lamartine seront installées puis ce tronçon sera réaménagé courant 2027-2028. ●



Vue depuis le groupe scolaire
Geneviève de Gaulle-Anthonioz © Sylvain Lefevre.

Économie circulaire

—> **La Charte économie circulaire et réemploi** du projet Villejuif

L'Haÿ-les-Roses a été signée par les élus le 13 novembre 2024 à l'occasion de la revue de projet annuelle avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

La démarche entamée sur ce projet s'étend maintenant au niveau du territoire. ●

Calendrier prévisionn



2024

NOVEMBRE 2024

2025

MARS 2025

MAI 2025

ÉTÉ 20

Quartier Lallier :
L'Haÿ-les-Roses

Paul Hochart :

Villejuif - L'Haÿ-les-Roses

Revue de projets partenariale avec l'ANRU.
Signature de la Charte économie circulaire.



Livraison de la 2^e vague de logements neufs

Lebon-Lamartine :

Lozais :
Villejuif

Réam...
la co



Requalification espaces extérie...
autour de l'Es

Les clauses d'insertion, un levier vers l'emploi

→ Les clauses d'insertion (ou clauses sociales) permettent de réserver un pourcentage des heures de travail d'un marché public à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Ce dispositif est l'occasion de transformer chaque action publique en opportunité d'emploi pour les plus précaires du marché du travail (pour des raisons sociales ou de handicap par exemple).

Le projet Villejuif/L'Haÿ-les-Roses affiche l'objectif de générer au moins 300 000 heures d'insertion.

À ce jour, plus de 329 personnes ont déjà pu en bénéficier. Les profils démontrent la diversité des publics accompagnés dans ce cadre :

- **39 % sont des jeunes de moins de 26 ans**, souvent en recherche d'une première expérience ;
- **17 % sont des allocataires du RSA**, accompagnés dans un parcours vers l'autonomie ;
- **11 % sont des seniors de plus de 50 ans**, pour qui le retour à l'emploi est un enjeu crucial.

Ces clauses concernent notamment les personnes issues des quartiers prioritaires.

Le dispositif s'adresse principalement aux :

- **demandeurs d'emploi** de longue durée,
- **jeunes sans diplôme** ou peu qualifiés,
- **allocataires de minima sociaux** (RSA, ASS),
- **personnes en situation de handicap**,
- **personnes engagées dans un parcours d'insertion** (PLIE ou structures d'insertion par l'activité économique).

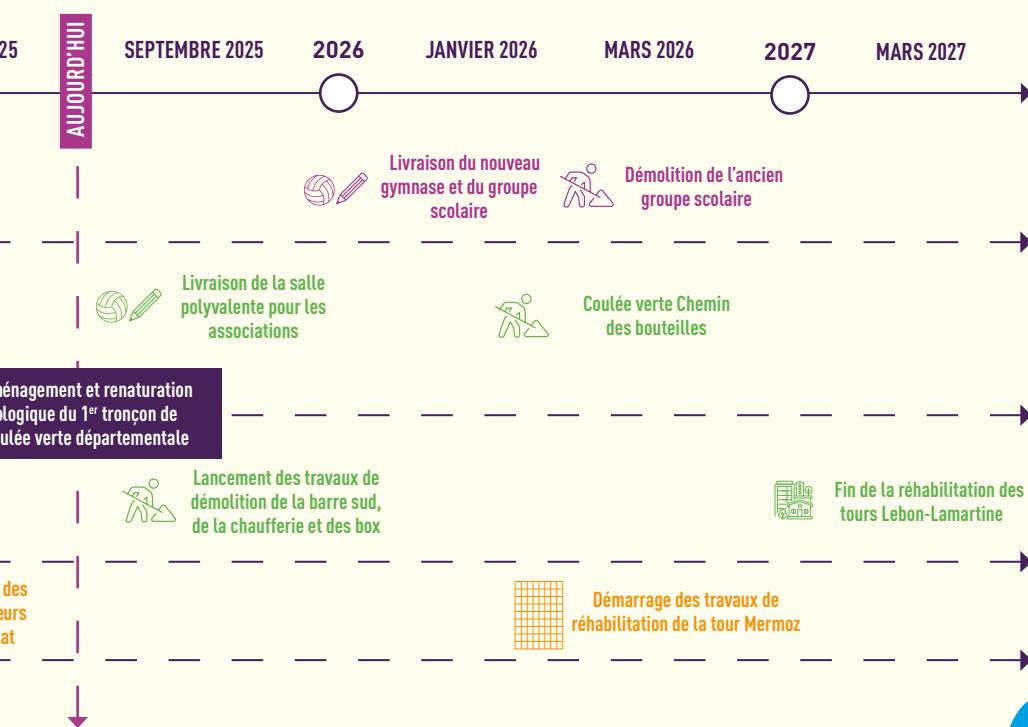


Au-delà de l'accès à un emploi temporaire, les clauses permettent à ces publics :

- **d'acquérir des compétences** directement sur le terrain,
- **de découvrir des métiers en tension** (BTP, espaces verts, voiries et réseaux, administration, propreté, etc.),
- **d'accéder à des formations pré qualifiantes**, qualifiantes ou linguistiques si nécessaire,
- **de bénéficier d'un accompagnement** pour lever les freins à l'emploi durable. ●

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS
clauses.insertion@grandorlyseinebievre.fr

el du projet de rénovation urbaine





Saint-Denis place Jean-Jaurès © Inrap UASD.

Archéologie préventive : un travail invisible mais essentiel

→ Un contexte encadré, une démarche rigoureuse

En France, toute opération d'aménagement peut être précédée d'un diagnostic archéologique demandé par l'État (Service régional de l'archéologie), qui peut ensuite demander des fouilles préventives, réalisées par des opérateurs archéologiques publics (collectivités, Institut national de recherches archéologiques préventives) ou privés. Ces opérations comprennent une phase de terrain et une phase postfouille (analyse scientifique, conservation, diffusion).

→ Les fouilles à Villejuif et L'Haÿ-les-Roses

Le chantier de la nouvelle gare « L'Haÿ-les-Roses » a été fouillé suite au diagnostic réalisé par le Service Archéologie du Val-de-Marne. Ces recherches ont permis de retracer l'histoire des lieux de la fin du IIe siècle au début du Ier siècle avant notre ère. Les

archéologues de l'Inrap ont ainsi découvert une occupation gauloise du second âge du Fer. La présence de trois enclos fossoyés et l'étude des vestiges ont permis de déduire d'anciennes activités liées à l'agriculture et l'élevage.

À Villejuif, plusieurs interventions antérieures (rue Georges-Le-Bigot, rues du Colonel-Marchand, Romain-Rolland) avaient mis au jour des vestiges gallo-romains et mérovingiens, confirmant une occupation continue de l'Antiquité au Haut Moyen Âge. Récemment, dans le cadre du Projet de renouvellement urbain de Villejuif l'Inrap a mené des opérations préventives.

À Lebon-Lamartine, quatre demandes de diagnostic archéologiques ont été attribuées à l'Inrap. Si la première opération réalisée cette année n'a pas permis de découverte spectaculaire, les prochains diagnostics révéleront peut-être des vestiges qui permettront de documenter les occupations du passé et alimenter la recherche. ●

POUR ALLER PLUS LOIN
Explorez Archéozoom de l'Inrap pour géolocaliser d'autres fouilles dans le secteur
<https://www.inrap.fr/archeozoom>

Retour sur la concertation sur les aires de jeux et de sport

→ Le 26 juin, la ville a mené une concertation auprès des habitant·es de Lamartine sur deux futurs espaces du quartier : l'aire de jeux pour les tout petits (espace existant à proximité de la crèche, et un parcours sportif qui sera aménagé dans le jardin ouest du quartier et sur la coulée verte. Plus d'une centaine d'habitant·es, dont beaucoup d'enfants, ont pu rencontrer l'équipe du projet, mieux connaître les opérations prévues, et surtout voter pour les modules de jeux et les agrès sportifs qu'ils aimeraient voir dans le quartier. Pour les jeux, les balançoires récoltent le plus de succès, avec 71 votes ! Viennent ensuite le tourniquet et les toboggans. Concernant les sports, les votes sont plus serrés, les habitant·es ont surtout montré leur intérêt pour des modules diversifiés et adaptés à différents publics. **Le dessin final de ces espaces reprendra les choix des habitant·es avant les travaux, en 2026.** ●

Résidentialisation des tours

Lebon-Lamartine : une majorité de locataires en faveur d'un projet avec clôture

→ Dans le cadre du projet de réhabilitation et de résidentialisation des tours Lebon-Lamartine, une large concertation a été engagée avec les habitants pour définir les contours d'un cadre de vie plus agréable, sécurisé et cohérent avec le reste du quartier. À la suite de la réunion publique du 13 mai dernier, au cours de laquelle les deux scénarios de résidentialisation, avec ou sans clôture, ont été présentés, une consultation a été organisée auprès des locataires jusqu'au 30 juin.

→ Les résultats sont désormais connus : 63 locataires se sont prononcés pour une résidentialisation avec clôture, contre 24 pour une version sans clôture. Ce vote marque une orientation claire en faveur d'un aménagement des espaces extérieurs plus encadré, garantissant une meilleure séparation entre l'espace public et les espaces réservés aux résidents. Ce choix permettra de renforcer le sentiment de sécurité, de faciliter la gestion des espaces et de créer une unité avec les autres résidences du quartier qui bénéficient déjà d'une résidentialisation clôturée. Des portails sécurisés permettront un contrôle des accès, tout en préservant l'esthétique paysagère et les usages collectifs. Le projet va désormais être ajusté tout en conservant les principes de qualité environnementale et d'usages partagés : préservation des arbres existants, désimperméabilisation des sols, création de jardins thématiques et cheminements doux autour des tours. Cette étape marque une avancée importante pour le projet de renouvellement urbain de Villejuif et du Grand-Orly Seine Bièvre. ●

Une nouvelle cour Éveil pour l'école Robert Lebon

→ Après les écoles George Sand et Paul Langevin en 2024, c'est au tour des écoles des Hautes Bruyères et de Robert Lebon de disposer de leur nouvelle cour Éveil (égalitaire, végétalisée, écologique, inclusive et ludique). Des espaces débitumés et végétalisés, qui préservent la fraîcheur, des jeux repensés, un espace de discussion, des récupérateurs d'eau de pluie... C'est dans un tout nouveau cadre que les élèves de maternelle et d'élémentaire font leur rentrée en septembre ! Après deux mois de travaux durant l'été, la cour de l'école Robert Lebon est désormais prête à accueillir les élèves. Les plantations d'arbres et d'arbustes auront lieu en octobre-novembre. ●



© Sylvie Grima pour ville de Villejuif.

CHIFFRES CLÉS :

Superficie désimperméabilisée

50 m² **332 m²**

avant travaux

après travaux

DES LOCAUX POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE !

Dans le cadre de la réhabilitation des tours au cœur du quartier de Lebon-Lamartine, les quatre locaux en rez-de-chaussée seront réservés à des activités d'Économie sociale et solidaire. Ce type d'économie cherche à allier activité économique et utilité sociale. Elle repose notamment sur des principes de solidarité et de coopération. ●

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ·E·S,
merci d'adresser un mail à
renouvellementurbain@villejuif.fr

LE TIERS-LIEU JEUNESSE PREND VIE

AU CŒUR DE LEBON-LAMARTINE !

Animé par l'Afev, une association investie depuis 30 ans contre les inégalités éducatives grâce à l'engagement de milliers d'étudiant·e·s, le tiers-lieu jeunesse a pris ses quartiers à Lebon-Lamartine. De nombreuses activités sont proposées : aide aux devoirs pour les plus jeunes, ateliers d'insertion professionnelle, sensibilisation à la transition écologique, mais également des soirées conviviales (pizzas, jeux vidéo, loup garou, etc.). Le tiers-lieu est aussi ouvert à ceux qui souhaitent se retrouver sans nécessairement participer aux activités. ●

Le mot des aménageurs

Pouvez-vous présenter votre structure et votre rôle au sein du projet Lebon Lamartine ?

Grand Paris Aménagement est un aménageur public, présent sur plus de 80 opérations en Île-de-France. Nous avons un rôle de coordinateur et d'ensemblier de toutes les parties prenantes : urbanistes, ingénieurs, architectes, paysagistes, le tout en partenariat étroit avec la ville de Villejuif et le Grand-Orly Seine Bièvre.

Quels sont les enjeux spécifiques à ce projet ?

Le quartier Lebon Lamartine est un projet qui s'inscrit dans les

objectifs de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie pour les habitants. Les espaces publics vont être rénovés pour accueillir des espaces piétons et de rencontres plus importants. Les arbres sont nombreux dans le quartier, ils seront préservés au maximum et d'autres plantations



Quel est votre rôle sur les quartiers ?

Eiffage Aménagement est aménageur sur les deux quartiers Paul Hochart et Lallier à L'Haÿ-les-Roses. Notre rôle consiste à mener les études

techniques et de conception, réaliser les espaces publics et les équipements. Plus particulièrement sur ces deux quartiers, il y a eu un travail très important de coordination en lien avec des acteurs différents : des bailleurs sociaux, par exemple I3F ou l'Adef avec la résidence sociale sur Hochart, des écoles, la Société des Grands Projets, les entreprises, les promoteurs, etc. Notre objectif est de créer des quartiers vivants dans lesquels les nuisances pendant les travaux sont limitées au maximum.

Quels ont été les défis les plus marquants pour vous en tant qu'aménageur ?

Globalement, notre défi est de mener les opérations d'aménagement avec un phasage le plus efficace et le moins handicapant possible pour les usagers et habitants. On a bien sûr été fortement impactés par les différentes crises liées

sont programmées pour créer des îlots de fraîcheur et de promenade. De nouveaux bâtiments vont être construits en lieu et place des barres d'immeubles afin d'apporter une offre de logements neufs sur le quartier. Enfin, les tours vont être réhabilitées par le bailleur Valdevy et la crèche sera également rénovée par la mairie.

Quels seront les défis à relever ?

Le projet Lebon Lamartine est un projet de renouvellement urbain et par conséquent, avec une vie de quartier et des habitudes préexistantes à notre arrivée, qu'il faut préserver dans la mesure du possible. Un de nos objectifs principaux sera d'accompagner au mieux les habitants dans le cadre des travaux et aux changements qui vont avoir lieu ces prochaines années. Nous avons bien en tête les questions de mobilité au sein du quartier à préserver et sécuriser : aussi bien pour les personnes à mobilité réduite, que pour les enfants qui vont à l'école. La question du stationnement est également un sujet important auquel nous serons vigilants tout au long du projet.

Théo Bollenger

Chef de projets Grand Paris Aménagement

à l'inflation. Les acteurs, entreprises parties prenantes sur ce projet doivent respecter un calendrier des travaux. Sur Lallier par exemple, l'objectif est de livrer l'école en janvier 2026.

Quels sont les enjeux spécifiques à ces projets ?

- Sur Lallier, créer un second centre-ville avec ses équipements, ses commerces, son identité architecturale, des espaces publics... et en faire un quartier animé.
- Pour Hochart, marquer l'entrée de ville depuis la D7, avoir un espace commerçant accueillant et une architecture qui permette également de marquer cette entrée à L'Haÿ-les-Roses.

Une anecdote ou un moment fort à partager dans cette aventure urbaine et humaine ?

Pour Lallier, je retiens l'arrivée des premières grues à l'automne 2024 qui a vraiment marqué le lancement des chantiers, après trois années intenses d'études, de préparation et de mise en état des terrains.

Pierre-Henri Bélères

Directeur de programmes Eiffage Aménagement

Se renseigner, nous contacter

Villejuif

Renouvellement urbain :

06 13 12 51 38 | 06 23 34 08 22

renouvellementurbain@villejuif.fr

Permanences à la Maison des Projets,

Tiers Lieux Candon, 4 rue Lamartine Villejuif

le mercredi de 15h à 18h30

+ d'infos grandorlyseinebiere.fr

L'Haÿ-les-Roses

Hôtel de Ville

01 46 15 34 31

renouvellement.urbain@ville-lhay94.fr

41 rue Jean-Jaurès L'Haÿ-les-Roses



Nos quartiers en mouvement

Magazine édité par le territoire Grand-Orly Seine Bièvre en collaboration avec les villes de L'Haÿ-les-Roses et Villejuif • #01 2 SECTEURS 2025 • Directeur de la publication : Michel Leguigue • Pilotage du projet (Ville l'Or) : Sarah Vialin, Laurent Le Roy et Méliessa Mayon • Journaliste : Damien Caligari • Rédaction et expertise : technique : Didier Kranzler Nambia • Simon Auguit • Rédaction et expertise communication : Virginie Gauvin • Graphisme : Pôle communication Impression : Imprimerie Gaudin • Génitalia - 2025 certifié aux normes environnementales PEFC, Impринт vert, Prise Environnement, ISO 14001 et A4000



Agir pour et avec vous